

# Compagnie de théâtre

## Le p'tit mémo expert « métier »



### Forme

Association

### Problématiques

*La fiscalisation ou non de l'association, les intermittents du spectacle, comptabilité des associations, subventions, stagiaires et bénévoles et coût de revient des costumes et décors.*

Parmi les nombreuses associations culturelles, on retrouve des domaines aussi variés que le théâtre, la danse, le cirque, les ateliers d'écritures... Monter une compagnie de théâtre sans but lucratif est simple et nécessite peu de moyen, heureusement pour elle car elle a peu de ressources. Les seules dépenses importantes sont pour les décors et les costumes. Toutefois, il faut noter quelques particularités liées au monde associatif :

- L'application ou non des règles de fiscalisation (règle des 4P) selon le « comportement » de l'association sur un même environnement économique que les compagnies professionnelles,
- Des dossiers de demandes de subventions de plus en plus complexes,
- L'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacle : le dossier est long à établir, les commissions pas assez nombreuses,
- L'ouverture des comptes employeurs intermittents auprès de toutes les caisses qui prend un peu de temps,
- L'établissement des payés intermittents avec toutes les particularités (cachet groupé, isolé, empli d'étrangers ou d'enfants, abattements spécifiques, demande de numéro d'objet pour chaque spectacle),
- L'emploi des bénévoles et des stagiaires qui est rigoureusement encadré par la loi,
- La tenue d'une comptabilité selon le mode associatif (plan comptable particulier et bilan sous un format différent de celui des sociétés),
- Le coût des décors et des costumes qui selon leur durée de vie doivent être immobilisés et amortis.

### Le + de Com'Com

Idéologiquement, il est certain que le mode associatif est plus approprié même en cas de fiscalisation. Pourtant, lorsque le succès viendra, se produire dans des lieux ouverts au public nécessitera le passage en SARL.

### Compléments d'informations

[Les entreprises du spectacle, payés intermittents](#)



#### Fiches Expert

- [Le code NAF dans le spectacle vivant](#)
- [Associations culturelles : la sectorisation des activités lucratives](#)
- [Stagiaire d'entreprise : comment respecter la réglementation ?](#)
- [Les bénévoles dans le secteur culturel sont-ils des salariés comme les autres ?](#)



#### Bibliographie

- [Associations clés en main](#)
- [Gérer une association culturelle](#)
- [Guide juridique de l'action culturelle locale](#)
- [S'orienter dans les domaines artistiques et culturels](#)
- [La pocket association](#)
- [Texte de référence du spectacle vivant](#)



#### Paroles d'expert

- [Je vais devoir employer des intermittents du spectacle, comment je fais ?](#)

